

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-UBALDE
MRC DE PORTNEUF**

Séance régulière du conseil de la susdite municipalité tenue à l'heure et au lieu ordinaire à la salle du conseil située au 427-C, boulevard Chabot, le lundi 15 avril 2024, à 19 h 00, à laquelle étaient présents;

Monsieur Guy Germain, maire.

Mesdames, Messieurs, Louise Magnan, Louis Ouellet, Shirley Drouin, Michel Gingras, Mario Montambault, tous membres du conseil et formant quorum.

Monsieur Pascal Cauchon est absent.

M^{me} July Bédard, directrice générale et greffière-trésorière, est également présente.

Il est constaté que les avis aux fins de la tenue de la présente séance, ont été donnés à tous et à chacun des membres du conseil dans les délais prévus par la Loi.

RÉSOLUTION NO. 2024-04-103

ADOPTION DE LA POLITIQUE EN TOURISME DURABLE

CONSIDÉRANT QU'à l'instance de phénomènes météorologiques instables, de changements climatiques, d'impacts pandémiques et post pandémiques, le virage vers des actions collectives réfléchies permettant de vivre en harmonie avec l'environnement et nous-même, devient un axe prioritaire pour la Municipalité de Saint-Ubalde;

CONSIDÉRANT QUE la pandémie nous aura démontré que l'on doit mieux développer notre autosuffisance alimentaire, définir qui nous sommes, renforcer nos économies locales et protéger l'environnement par le développement durable;

CONSIDÉRANT QU'il appert donc de protéger et conserver notre patrimoine naturel, anticiper les variations météorologiques et environnementales, prévenir et gérer la pollution, promouvoir une croissance propre et un environnement durable pour les générations actuelles et à venir;

CONSIDÉRANT QUE l'objectif général de mettre en place une politique de tourisme durable est de minimiser l'empreinte écologique et augmenter l'impact social et économique des activités liées au tourisme ou autre projet afin d'assurer un développement et un tourisme durable;

**IL EST PROPOSÉ PAR M^{ME} SHIRLEY DROUIN
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :**

QUE le conseil municipal adopte la Politique de tourisme durable jointe aux présentes pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE


(S) JULY BÉDARD

(S) GUY GERMAIN

July Bédard
Directrice générale et greffière-trésorière

Guy Germain
Maire

Copie certifiée conforme
Saint-Ubalde, le 16 avril 2024


July Bédard
Directrice générale et greffière-trésorière